

COMMENT LIRE SON BULLETIN DE PAIE

COOPEMPOI		BULLETIN DE PAYE					
2 Impasse Michel Labrousse Bâtiment Maison des Lois 31000 TOULOUSE		Période de paye du 01/03/2020 au 29/03/2020 Convention.Coll. TRAVAIL TEMPORAIRE					
Salarié 1431 N° sécu. soc. [redacted] Qualification Ajen de service logistique Date d'entrée 01/03/2020 d'ancienneté 01/10/2018		Salarié DUPONT Bernard 2 impasse de l'intérim 31100 TOULOUSE FRANCE					
Siret : 82458468400024 Naf 7820Z Retraite : REUNI 33 quai du Pott P. Doumer 92672 COURBEVOIE							
N°	Rubrique	Base	Taux	Payer	Retenir	Patronales	
Contrat 68552 AGENT DE SON F 01/03/2020 01/03/2020							
1100	Heures travaillées	7,000					
1110	Hrs *	7,000	10,150	71,05			
1488	Prime de dimanche FEHAP 51	7,000	6,950	47,95			
1465	Congé Annuel supplémentaire 4.	7,000	0,457	3,20			
1919	Prime décentralisée 3%	7,000	0,305	2,13			
1900	IFM	124,334	0,100	12,43			
1910	ICP	136,764	0,100	13,68			
Total Brut total *				150,44			
Santé							
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		150,440				-10,53	
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		150,440	0,260		-0,39	-0,59	
Accidents de travail - maladies professionnelles		150,440				-3,01	
Retraite							
Sécurité sociale plafonnée		150,440	6,900		-10,38	-12,86	
Sécurité sociale déplafonnée		150,440	0,400		-0,60	-2,86	
Complémentaire Tranche 1		150,440	4,010		-6,03	-9,04	
Familie		150,440				-5,19	
Assurance chômage		150,440				-6,14	
Autres contributions dues par l'employeur		150,440				-6,14	
Autres contributions patronales		150,440				-6,14	
CSG déductible l'impôt sur le revenu		148,310	6,800		-10,09	-11,68	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		148,310	2,900		-4,30		
Autres rubriques de paie		148,310					
Forfait social sur prev		0,502				-0,04	
Total Total des cotisations et contributions					-31,79	-61,93	
Total NET A PAYER AVANT IMPOTS SUR LE REVENU							
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie							
Impôt sur le revenu prélevé à la source (Taux individualisé)				122,950	0,00	0,00	
Acompte Virement		70,000			-70,00		
68552 AGENT DE SON F 01/03/2020 01/03/2020							
Maladie 21/03 22/03 23/03 24/03 25/03 26/03 27/03 28/03 29/03							
Net à payer				48,65	Eur		
Payeur Virement le 10/04/20							
Cumulés	Tauxs	Salaires brut	Brut abattu	Plafond S.S.	Tranche 1	Net à payer	212,37
Mensuel	7,00	150,44	150,44	1100,81	150,44	122,95	11,74
Annuel	84,00	1068,42	1068,42	2486,16	1068,42	1345,40	

Période de paie

Numéro de contrat + qualification et date
(Si vous avez plusieurs contrats, ils apparaitront à la suite)

Nombre d'heures effectuées sur le contrat concerné + le taux horaire

Différentes primes et taux (attention : les primes et taux sont différents selon les conventions)

Indemnités de Fin de Contrat + Indemnités de Congés Payés du contrat concerné.
Attention : elles ne sont versées qu'à la fin du contrat.

Les différentes cotisations auxquelles le salarié et l'employeur sont soumis

Si vous souhaitez recalculer vos IFM :
Total de la rémunération brute perçue * 10%
ex : (71.05+47.95+3.20+2.13)*0.10 = 12.43

Acompte (avance sur salaire) versé si vous en avez demandé un

Si vous souhaitez recalculer vos ICP :
Total de la rémunération brute perçue + IFM * 10%
ex : (71.05+47.95+3.20+2.13+12.42)*0.10 = 13.68

Dates du contrat sur lesquelles vous n'avez pas été présent (maladie, AT, repos ...)

Votre taux d'imposition se trouve dans la colonne « taux » de la ligne « Impôt sur le revenu prélevé à la source ». Si vous n'êtes pas imposable, un « 0 » apparaitra comme dans cet exemple.

Nombre d'heures effectués sur le mois complet

Somme que vous allez réellement percevoir